

Image not found or type unknown



Réactualiser somme d'argent datant d'avant mariage

Par **DEDE33**, le **11/03/2011** à **15:13**

Bonjour, nous allons divorcer, et je doit rembourser l'argent que monsieur avait sur des livrets avant notre mariage(communauté).

Si nous nous retrouvons dans l'impossibilité de détailler exactement l'utilisation de ces sommes(achat terrain,construction maison,achat divers,restes sur livrets,etc...)comment sera réactualisée cette somme sachant qu'il s'est écoulé environ 10 ans?

Y a-il un barème annuel ou ne récupère-t-il que la somme initiale?

Merci de votre(vos) réponse(s)